59me Année — Nouvelle Série — N° 445 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 31 JUILLET 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal s'est réuni mardi de cette semaine, sous la présidence de M. Paret, maire et conseiller général. 12 conseillers seulement sont présents.

Cette réunion est la suite de l'assemblée d'il y a 15 jours.

COLLEGE MIXTE

M. le Maire ouvre la séance en donnant lecture d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie, lettre qui donne toutes explications au sujet de la transformation du collège mixte Paul Arène qui est actuellement municipal, et qui doit passer en régie d'Etat, du fait que ce collège possède un nombre important de pensionnaires, et également pour supprimer des incidents. Les bâtiments et le matériel restent à la charge de la ville, mais qui, sur demande, reçoit de l'Etat des sommes assez importantes pour l'entretien. La ville se trouve dégager de l'économat et ne peut pas prendre part à la gestion de l'internat. L'Econome se trouve donc placer et rétribuer sous le contrôle de l'Etat, et non de la municipalité. Le déficit — s'il y en a — est pris en charge sans que la ville soit mise à contribution. Le Conseil, après avoir entendu toutes ces explications, donne un avis favorable à cette transformation et demande :

1 — Défense au principal d'être le gérant de l'internat ;

2 — Le maintien de la cantine scolaire à un prix modeste ;

3 — Que le personnel (femmes de service, cuisinières, etc..) reconnu apte, soit maintenu en service.

H. L. M.

A la suite d'une demande pour la construction des habitations à loyer modéré à Sisteron, M. le Maire donne lecture d'une lettre du Directeur Général. La ville doit participer pour un pourcentage de 15 pour cent sur toute la construction. Cette construction d'immeubles se ferait sur le prolongement du bloc B2, du pré de foire. La ville achèterait à l'hôpital, le terrain nécessaire, et la sortie se ferait au Café Jourdan, avenue de la gare.

M. Carta, architecte des H. L. M. doit se mettre en rapport avec la Mairie pour cette construction. Les immeubles seront mis à la disposition des usagers sur trois catégories d'arrangement : 1 à loyer simple ; 2 à la location-vente ; 3 à la vente directe. L'argent nécessaire à cette construction serait pris sur le programme de l'année 1955.

Le conseil donne avis favorable.

TOURISME

Le Docteur Niel demande de bien vouloir faire établir un sens unique à la jonction de la rue des Combes et de la route de Noyers, afin de prévenir des accidents toujours regrettables. C'est-à-dire, les voitures venant de la rue des Combes ou de la route de Noyers, pour prendre la direction de Marseille, devront descendre le pré-de-foire, et prendre la route devant la poste et non pas venir couper la route devant les Etablissements Chauvin et B. N. C. I. comme actuellement font la plupart des conducteurs. Avis favorable est donné à cette remarque, et M. le Maire est chargé de demander aux Ponts-et-Chaussées de vouloir bien prendre cette demande en considération dans le plus bref délai.

Le Docteur Niel demande également de faire dessiner sur les diverses places de la ville, des carrés servant à l'emplacement des voitures ou camions, de façon à ce que les propriétaires ne mettent plus leurs véhicules au petit bonheur. Il demande aussi le nettoyage du jardin public du Mollard. Tout celà est accepté.

RECONSTRUCTION

M. Raoul Bouchet demande à la municipalité de protester auprès des serivces du logement et de la reconstruction, de vouloir bien reloger les habitants qui vont se trouver sans abri pour la construction du Tunnel et de la nouvelle route. Il demande également d'intervenir auprès du même service afin de faire activer la construction du centre de la ville. Les habitations sont presque terminées, il serait de toute urgence de les remettre à leurs propriétaires.

Pour celà, les travaux de branchement des égouts doivent se faire sans délai.

GARAGE MUNICIPAL

Avec l'achat de véhicules pour les besoins municipaux, il faut des garages. M. le Maire rend compte des entretiens qu'il a eu avec M. Maxime Buès, pour l'achat par la mairie, des garages situés sur la route de Noyers, dans l'allée derrière les bâtiments B1 et B2. Le prix serait de 5 à 600.000 francs. M. Roman s'oppose à cet achat estimant que ces garages se trouvent construits sur un terrain municipal, et que tous ceux qui ont construit sur cet emplacement municipal se trouvent être locataires de la ville et que de cet achat, il se trouverait que la ville soit placée devant le problème d'acheter aux autres locataires leurs bâtiments s'ils désirent s'en aller. Aucune solution n'est apporté à cette question.

M. Jourdan demande l'aggrandissement de l'entrée de la route du gand, devant la menuiserie Testanière, par suite du nombre important de véhicules qui emprunte cette route. Pour celà, il faudrait couper un peu du bâtiment ou se trouve l'administration des Eaux et Forêts. Avis favorable.

M. Bouchet demande — avec le nombre toujours croissant des personnes qui vont camper au pont de Buëch, de vouloir bien donner des ordres pour la réfection du chemin.

Un conseiller demande à ce que le camion-balayage passe devant le bâtiment B3, sur le pré de foire. L'ordre sera donné.

M. Bouchet demande au conseil de reconnaître l'Association de défense des commerçants, artisans, moyennes entreprises et membres des professions libérales. D'accord.

Il demande au conseil de vouloir bien accepter d'adresser au Président Mendès-France, des félicitations au sujet de la fin de la guerre d'Indochine. Accord.

Une demande au sujet du lavoir de la fontaine ronde, par les intéressées, de monter la hauteur du bassin, de façon à pouvoir laver de droit. Accordée.

Un conseiller demande que des dispositions soient prises pour arrêter les meutes de chiens qui parcourent les rues, aux risques de causer des accidents, et qui donnent une mauvaise impression aux passagers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Syndicat d'Initiative

Ce soir Samedi, aura lieu à 18 heures 30, l'inauguration, au pavillon du Syndicat d'Initiative, de la photothèque du département des Basses-Alpes. Plusieurs personnalités sont invitées, et le public est amicalement prié d'y assister.

Cette exposition de photos représentent tous les coins du département. La ville de Sisteron est largement représentée par des photos de notre jeune compatriote Maurice Cléon.

Cette exposition ou se trouvera réunies plus de 150 photos en grand format, durera une semaine. Le public pourra donc voir et admirer tous les jours jusqu'à 23 heures, des reproductions des villes, des villages, et des coins du département des Basses-Alpes un des plus pittoresques de France.

Le soir, un éclairage spécial, réalisé par M. Augé, ingénieur, donnera toute la clarté nécessaire.

M. le Docteur Niel, président du Syndicat d'Initiative, a estimé nécessaire cette exposition, dans le seul but, de faire connaître le département et principalement notre région, au moment de la nombreuse affluence de touristes.

CENTENAIRE DU FELIBRIGE

Grande Fête Folklorique et Provençale
le 8 Août à Sisteron

Dimanche prochain, 8 août, Sisteron célèbrera par une grande fête folklorique et provençale, le Centenaire du Félibrige.

Cette fête organisée en accord avec la municipalité, par les sociétés de notre ville affiliées depuis longtemps au Félibrige, l'Escolo de Durenço et le Quadrille Sisteronnais, est placée sous la présidence d'honneur du Capoulié du Félibrige, Frédéric Mistral neveu. Elle réunira de nombreuses personnalités de la ville et de la région et revêtira un éclat exceptionnel. Elle sera effectivement présidée par Mlle Magali Mitan, Reine du Félibrige, qui a bien voulu accepter de venir dans notre ville, accompagnée de son beau groupe provençal « Reneissenço de Vedène ».

Les organisateurs se sont assuré le concours des meilleurs groupes folkloriques de Provence et notamment de l'Académie Provençale d'Avignon qui exécutera sur la place de l'Eglise à la sortie de la Messe, la célèbre et curieuse danse de la Souco (la vigne). Fifres et tambourins animeront joyeusement nos rues tandis que défileront les belles Arlésiennes revêtues de leur charmant costume, ainsi que les plus beaux groupes de Marseille, d'Arles, de Vedène et d'Avignon.

Diverses manifestations dont nous donnerons incessamment le programme sont prévues au cours de la journée. Une cérémonie commémorative à laquelle prendront part les représentants les plus qualifiés du Félibrige aura lieu notamment devant le monument de Paul Arène. Sisteron patrie de ce célèbre écrivain se doit en effet d'honorer particulièrement ce jour-là, la mémoire de celui qui aux côtés de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel fut un des plus grands animateurs du Félibrige.

La fête folklorique proprement dite se déroulera dans l'après-midi sous les frais ombrages du Parc de l'Ermitage avec le concours de tous les groupes provençaux qui charmeront l'assistance par des chants et des danses tout à fait remarquables. Nul doute que cette fête n'attire un public très nombreux et ne connaisse le même succès que celles qui ont eu lieu ces dernières années dans ce cadre si riant. La journée se terminera par un grand bal dans le parc qui cloturera joyeusement la fête.

Dimanche prochain 8 Août, sera donc une grande journée qui rassemblera à Sisteron, une foule nombreuse dans la gaieté et l'entrain des plus beaux groupes folkloriques de Provence.

Nota. — Les organisateurs invitent les mamans à costumer leurs enfants en vieux costumes Sisteronnais dimanche prochain. Les enfants costumés prendront part aux défilés et entreront gratuitement à la fête de l'après-midi.

René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
a l'honneur de vous faire part
de l'ouverture de son
MAGASIN D'OPTIQUE
12, Av. des Arcades, SISTERON
Ouvert tous les jours

EN FLANANT...

SOURIRES

Dans la rue du Jalet, je rencontrais mon ami Jules en contemplation devant un immeuble. Que faites-vous là, mon cher ?

Je regarde les travaux de démolition. Les immeubles ça me fait de la peine, mais le plus qui me touche ce sont ces pauvres platanes.

Mais quel sort leur réserve-t-on?

Je n'en sais rien, mais probablement ils serviront comme bois de chauffage. Avec une pointe de malice il ajouta : Moi, ce n'est pas mon rayon, mais si j'étais quelque chose dans les « huiles » je les utiliserais pour remplacer ceux qui sont «morts» sur la riante avenue de la gare.

Vous êtes un farceur Jules, ne parlons plus du passé... Qu'avez-vous remarqué de neuf en ville ?

Et bien j'ai remarqué que certains commerçants ont appliqué sur la vitre de leur magasin une affichette jaune. Que pensez-vous de ça, le flaneur, et à quoi celà va servir ?

Vous rappelez-vous, Jules, dans notre jeune âge, nous jouions à pigeon vole, hanneton vole, papillon vole... Ces affichettes, en terme d'imprimerie s'appellent des « papillons ». Les commerçants les ont apposés non pas pour les faire voler, mais pour empêcher qu'on les vole ! !

Alors c'est comme qui dirait, répondit Jules, une police d'assurance sur le vol.

X...

VOICI LE
RADIO-THEATRE
avec le concours de
RADIO-LUXEMBOURG
et
RADIO-MONTE-CARLO
vous présente
Dimanche 1er Août à Sisteron
Lundi 2 Août à Forcalquier
un merveilleux spectacle que vous n'avez pas le droit de manquer et vous devez la révélation à toute votre famille
Les Compagnons de la Chanson
qui vous jouent à eux neuf, une Revue de la chanson Française, tour à tour joyeuse et émouvante.
Grandes étoiles internationales que vous n'aurez certainement pas d'autre occasion d'acclamer
1 heure de Gd Music-Hall
avec ROBERT LAMOURET — et son canard parleur « Dudule »
1 heure de vraie Radio
animé par le
Roi des Boute en train
MARCEL FORT
avec NINO NARDINI
ET SON ORCHESTRE
3 h. 30 de joie, d'émerveillement
SOUS LE PLUS ETONNANT
CHAPITEAU DU MONDE
à 18 heures :
GRANDE PARADE GRATUITE
et l'enregistrement du célèbre
PLOUM - PLOUM
Location ouverte :
A SISTERON
chez RANUCI — Electricité
A FORCALQUIER
chez Mme TABOT — Journaux.

CHRONIQUE LOCALE

GARDERIE D'ENFANTS

Il est précisé que cette garderie sera ouverte dès lundi à l'Ecole Maternelle, tous les jours, sauf les dimanches, de 9 heures à 12 heures, et de 15 heures à 18 heures.

BUREAU de BIENFAISANCE

La distribution des bons du bureau de bienfaisance aura lieu au secrétariat de la mairie lundi 2, mardi 3, et mercredi 4 août 1954.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de M. Jean Von Geldern, avec Mlle Irmgard George, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 2.000 frs. comme argent de poche aux vieillards de notre hôpital-hospice. Nos sincères remerciements et meilleurs vœux.

A LA CATHEDRALE

Concert Spirituel

Nous apprenons qu'un concert de musique classique et de chant aura lieu cette année le mercredi 25 août, à 21 heures, dans notre Cathédrale.

Le comité d'organisation sous l'impulsion de Monsieur le Chanoine Ailhaud, curé-archiprêtre, met tout en œuvre pour que cette nouvelle manifestation d'Art, si appréciée des Sisteronnais, ait au moins l'éclat de celles de ces deux dernières années.

Indépendamment d'artistes déjà connus nous aurons le plaisir d'entendre sous l'habile direction de M. Faure, la chorale « Chantereine », récemment reconstituée à Sisteron et qui vient d'obtenir une participation flatteuse au concert spirituel de la Cathédrale d'Embrun.

Nous reviendrons sur le programme de cette belle séance en perspective.

ADJUDICATION

Mardi de cette semaine, à la Préfecture des Basses-Alpes, s'est donnée l'adjudication pour la construction du tunnel et de la nouvelle route de la ville de Sisteron.

Sur 12 entreprises qui ont participées à cette adjudication, l'Entreprise Gianotti, de Marseille, a été déclarée adjudicataire pour un prix de 101 millions.

AU CAMPO SANTO

Lundi dernier un nombreux cortège de parents et d'amis, accompagnait à sa dernière demeure un Sisteronnais d'adoption M. Louis Bertagnolio qui avait acquis droit de cité par les nombreuses années passées ici où il s'était créé un foyer.

A Sisteron, depuis sa jeunesse il avait appartenu aux Touristes des Alpes avec plusieurs de ses camarades qui comme lui étaient d'origine italienne et musiciens également.

Bertagnolio a appartenu sa vie durant à notre musique, comme tous les vieux musiciens de nos jours il donnait le meilleur de lui-même pour là prospérité de notre société sous la direction de notre ancien chef Marneffe qui repose lui aussi dans ce cimetière en compagnie de ceux qu'il a formés. Par son assiduité, par son dévouement, Bertagnolio appartenait aux Touristes des Alpes jusqu'à ces derniers temps alors que la maladie le guettait déjà, aussi notre musique, à lui, comme à tant d'autres partis avant, accompagne ses anciens musiciens comme une dette de reconnaissance et de sympathie.

Au cimetière, M. Castel, au nom des musiciens, a adressé à Bertagnolio un souvenir ému fait de sympathie et de bonne camaraderie.

Nous présentons aux familles touchées par ce deuil, nos meilleurs sentiments de condoléances.

P. Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

COMITE DE DEFENSE
des COMMERÇANTS et ARTISANS

La pose des papillons d'adhésion dans les vitrines de la ville s'est effectuée par une délégation du comité, à la satisfaction générale. Le nombre des adhérents est de 130 membres. C'est à dire que les commerçants, artisans et membres des professions libérales de Sisteron, solidairement unis, sont fermement résolus à se défendre contre tous les abus fiscaux. Nous enregistrons avec plaisir que MM. Emilè Paret, maire et conseiller général de Sisteron, et son adjoint Danton Sias, membres tous deux de la Chambre de Commerce, qui, retenus par des engagements antérieurs, n'avaient pu assister aux réunions ont donné leur adhésion au comité de défense en assurant les organisateurs de leur entier appui pour abtenir une réforme fiscale réelle et honnête. Les membres du bureau se sont rendus à Volonne et à Oraison pour créer un comité dans ces localités et ont obtenu grâce à l'appui de chacun un plein succès.

ANCIENS COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE

Demain dimanche 1er août, dans le parc du château du Rousset, entre Manosque et Gréoux-les-Bains, se déroulera la grande fête champêtre organisée par les anciens combattants prisonniers de guerre. Des jeux, des bals, des concours de boules, du tir, des attractions diverses, feront la joie des grands et des petits. Des repas froids seront servis pour 300 francs.

Dans un cadre merveilleux, cette fête champêtre débutera à partir de 10 heures.

— ELECTRICITE GENERALE —
Force et Lumière
Installation - Réparation - Dépannage
Henri ROLLAND
19, Rue de la Mission
SISTERON

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 2 août 1954 : M. Bernaudon Marius, rue droite.

OBJET TROUVE Une chevalière.

HORLOGERIE BIJOUTERIE
VIGNET Weber
Rue de Provence
Montres en or *Kody* Montres *Lip*
Chapelets Dizaines
Croix Médailles Colliers
Or — Argent — Fix

Pour tout achat, un seul nom
FÉERIE
Mlles J. et L. BOREL
9, Avenue des Arcades
SISTERON
LINGERIE — COUTURE
DEGRAISSAGE — REMAILLAGE
Le meilleur accueil vous sera réservé.

SCOOTERS — TRIPORTEURS
A. BRUN
Agent Régional
SISTERON

A VENDRE
MAGASIN bonneterie et teinturerie ou en gérance libre.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE LA MAIRIE

En raison de la sécheresse et de la baisse des sources qui s'en suit, M. le maire invite la population à ménager l'eau potable, sans celà des coupures devront être envisagées. Il est notamment rappelé que l'utilisation de l'eau potable pour lavage des autos, arrosage des jardins, alimentation des chantiers de constructions, etc.. est interdit.

ON RECHERCHE
La Coopérative Départementale des Basses-Alpes recherche pour son dépôt de SISTERON, un gérant très sérieuses références exigées. S'adresser au siège social à Manosque ou au magasin de Sisteron.

L'office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre des Basses-Alpes communique :

Les services de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre sont transférés Maison de l'Agriculture, boulevard Gassendi, Digne, téléphones : lignes 635 à 640.

Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage
prévient son ancienne clientèle qu'elle vient à nouveau d'ouvrir un dépôt de
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
—o— IMPERMEABILISATION —o—

RICHAUD Georges
Radio - Diplômé
Magasin d'exposition :
18, place de la Mairie — SISTERON
Agent des marques :
SONOLOR — PONTIAC S. N. R.
Postes piles et secteur Pizon Bros
— Cadres antiparasites Capte et Rex
Dépannage Postes toutes marques —
VENTE — REPRISE — OCCASIONS
Sonorisation — Location de Pick-Up
— Réparations appareils ménagers —

ETAT-CIVIL
du 23 au 29 juillet 1954

Naissances. — Michel Claude Aimé Ponzo, avenue de la libération. — Georges Marceau Lagarde, avenue de la libération. — Maryse Augusta Lucienne Pierrette Trémelat, avenue de la libération.

Mariage. — Hans Von Geldern, ferrailleur, et Irmgard Ruth Frieda George, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès. — François Marius Cerro, 35 ans, avenue de la libération. — Louis Bertagnolio, 76 ans, rue du Glissoir.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Louis BERTAGNOLIO et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes, la société musicale « Les Touristes des Alpes » et la société « Sisteron-Vélo » des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de

M. Louis BERTAGNOLIO

survenu à Sisteron, le 25 juillet 1954 à l'âge de 76 ans.

Vous trouverez un Grand Choix de
FLEURS FRAICHES
PLANTES GRASSES
ET D'APPARTEMENT
CORBEILLES GERBES
chez
Charlotte LIEUTIER
Bourg-Reynaud — SISTERON

ACTES DE PROBITE

Mlle Lucie Giraud, de Mézien, qui est d'une probité à toute épreuve, a trouvé une somme de 13.000 francs qu'elle s'est empressée de rendre à sa propriétaire sans vouloir accepter aucune récompense — pareils faits s'étaient produits, mais pour des sommes plus modiques dans la même localité. A Sisteron, elle a trouvé 3.500 frs. qu'elle a rendue aussitôt à son heureux propriétaire. Dans un magasin ayant trouvé une petite somme, elle a remis celle-ci dans les mains du gérant.

Les jeunes Buchholtz Jeannine et Christiane Martel, ayant trouvé un portefeuille se sont empressées de le rapporter au secrétariat de la mairie où la propriétaire est venue le réclamer. Toutes nos félicitations à ces jeunes filles.

AMBULANCE RICHIER
Les Plantiers - SISTERON - Tél 65
Voiture confortable
— et chauffée —
Transport toutes distances de jour et de nuit

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée ;
Dimanche, en matinée et soirée ;
TAPAGE NOCTURNE
avec Simone Renant, Raymond Rouleau, Yves Vincent, Lucien Baroux
La semaine prochaine :
LE FAUCON ROUGE

Vespa 125 cc.

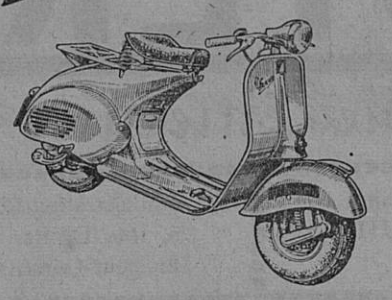

Distributeur Régional :
Maxime BUES à SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Baisse importante sur Mai et Juin Passez vos commandes dès à présent
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

LA NOUVELLE 54 *ARONDE* 54
GARAGE DU DAUPHINE
A. BRUN
Concessionnaire pour les Basses-Alpes
Téléphone 26 SISTERON
équipée avec les nouveaux amortisseurs ARMSTRONG

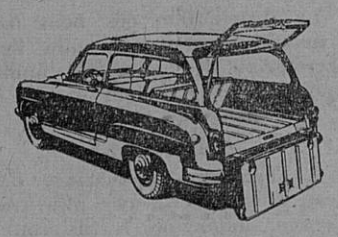

La Châtelaine

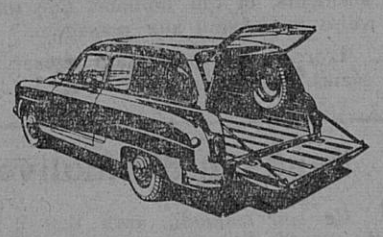

Commerciale

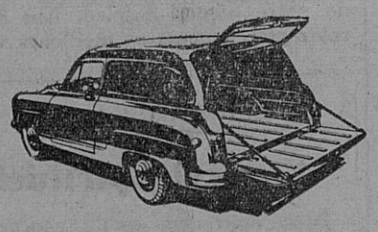

Fourgon

Camionnette 500 kgs

ALPES-AUTOMOBILES
DÉCAROLI & Fils
Avenue de la Gare — SISTERON — Téléphone 64
informent tous les usagers qu'ils viennent d'ouvrir un Garage avec atelier moderne de Réparation Automobile et assurent dès à présent la représentation pour la région de toute la gamme RENAULT
RENAULT RÉGIE NATIONALE
VOITURES TOURISME
VEHICULES INDUSTRIELS
TRACTEURS AGRICOLES
Un personnel compétent et dévoué se tient à votre disposition pour *enregistrer vos commandes et assurer tous vos travaux d'entretien et de réparation des Véhicules et Tracteurs de toutes marques.*
STOCK DE PIECES DETACHEES
CHOIX IMPORTANT DE VEHICULES D'OCCASION REVISES

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

Vente sur surenchère
d'immeubles à Mison-Village

Le SAMEDI 14 AOUT mil neuf cent cinquante quatre à 9 heures 30, en l'Etude de Me MALPLAT Edgar, sise, 12, avenue des Arcades,

Aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur le Directeur des Domaines des Départements des Vaucluse et Basses-Alpes, à Avignon, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Madame PLEINDOUX Maria, veuve ASTIER Auguste, quand vivait sans profession, demeurant et domiciliée à MISON, au Village, décédée à l'hôpital de Sisteron, le vingt un août mil neuf cent cinquante un, à ces fonctions nommé par jugement de vacance rendu par le Tribunal Civil de Digne, en date du quinze Juillet mil neuf cent cinquante trois

En présence de Monsieur JAME, inspecteur des Domaines à SISTERON spécialement délégué aux fins de la présente vente par Monsieur le Directeur des Domaines, suivant mandat en date à Avignon, du vingt six septembre mil neuf cent cinquante trois, numéro 400-334 ;

Il sera procédé par le ministère de Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, à la Vente sur surenchère, de deux lots mis en vente suivant procès-verbal d'enchères qui a eu lieu à MISON, le vingt sept juin mil neuf cent cinquante quatre, et qui ont fait l'objet d'une déclaration de surenchère en date du vingt huit juin, même mois, du dixième en sus du prix des dernières enchères.

DESIGNATION

PREMIER LOT — Une Maison d'habitation au Village, de quatre pièces sur écurie, grenier au dessus, cadastrée no 9, section BD, nouveau cadastre et no 163, section F, ancien cadastre
MISE A PRIX . . . 55.000

TROISIEME LOT — Jardin sis au Village contigue au premier lot, cadastré no 7, section BD, nouveau cadastre, et no 162 p, section F, ancien cadastre, contenance de 4 ares 25 centiares, puits existant dans ce lot, paraissant mitoyen
MISE A PRIX . . . 19.250

Pour tous renseignements s'adresser chez Me MALPLAT, notaire à Sisteron, rédacteur du cahier des charges.

Les frais en sus seront annoncés au moment de la vente.

Les contestations s'il en existe, ne pourront être reçues que préalablement à la vente.

Pour Avis :
E. MALPLAT, notaire.

LE PRESIDENT COTY
EN HOLLANDE

Un remarquable reportage photographique sur la visite du Président de la République en Hollande, dans Paris - Match.

Dans Paris-Match également : Indochine, ceux qui partent, ceux qui restent, son histoire ; l'affaire du Dr Otto John ; Mendès-France chez lui ; la mode italienne ; un reportage de Raymond Cartier.

Etude de Me Jacques LACHAMP
Notaire
3, Cours Saint-Louis — MARSEILLE

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me LACHAMP, Notaire à MARSEILLE, le cinq Juillet mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à Marseille A. C. 2 le huit juillet mil neuf cent cinquante quatre Vo 875 case 2012 bordereau No 1356/5 ;

Monsieur Albert GUES, commerçant et Madame Marcelle RIBOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à GAP (Hautes-Alpes), Rue de France No 1 ;

Ont vendu à Monsieur Victor Jean CASINI, marchand de journaux, et à Madame Marie Antoinette BERNARD, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON (Basses-Alpes) rue Droite No 24,

Un fonds de commerce de LIBRAIRIE PAPETERIE et JOURNAUX, situé et exploité à SISTERON (Basses-Alpes) rue Droite No 24, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de 4.808.814 francs.

Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues à SISTERON, rue Droite No 24 au siège du fonds vendu, entre les mains de Monsieur CASINI, domicile élu.

Pour première insertion :
Signé : J. LACHAMP.

© VILLE DE SISTERON